

M. Pepin, membre du conseil privé de la reine, dépose à la Chambre,—Copies de l'accord intervenu le 15 février 1966 entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la province du Manitoba sur la mise en valeur des ressources hydro-électriques de la rivière Nelson. (Textes français et anglais)

M. Pepin dépose à la Chambre,—Copie du troisième rapport annuel de la Commission d'ingénieurs permanente aux gouvernements des États-Unis et du Canada, relatif au traité sur le fleuve Columbia, en date du 30 septembre 1967. (Texte anglais)

Sur motion de M. Pilon, appuyé par M. McNulty, il est ordonné,—Que le nom de M. Lambert soit substitué à celui de M. Beaulieu sur la liste des membres du comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques.

L'avis de motion qui suit est appelé, reporté aux ordres inscrits au nom du gouvernement, et fait l'objet d'un ordre d'examen dans la prochaine séance de la Chambre, conformément à l'article 21(2) du Règlement:

Que le rapport du comité des dépenses des élections, déposé le 11 octobre 1966, soit renvoyé au comité permanent des privilèges et élections.—*Le secrétaire d'État.*

En conformité de l'article 39(4) du Règlement, les deux questions suivantes sont transformées en ordres de dépôt de documents, savoir:

N° 515—M. Nielsen

1. a) Pour chaque année de 1964 à 1967 inclusivement, quelles personnes ont travaillé de temps à autre à la Division des services d'information et/ou des relations publiques du bureau du Solliciteur général, b) pour chaque année, quel a été le montant total des traitements versés pour ces services?

2. a) Pour chaque année de 1964 à 1967 inclusivement, quelles autres personnes, entreprises ou sociétés ont été employées, et/ou dont les services ont été retenus, pour préparer ou diffuser des renseignements ou, de quelque façon que ce soit, pour s'occuper des services d'information et/ou de relations publiques de ce bureau, b) quels sont les noms de ces personnes, entreprises et sociétés, s'il y a lieu, à quelle fin et pendant combien de temps leurs services ont-ils été retenus et à quel prix dans chaque cas?

3. a) Pour chaque année de 1964 à 1967 inclusivement, combien de communiqués ont été rédigés pour le compte ou au nom du Ministère et/ou du Ministre, et à quel prix, b) pour chaque année de 1964 à 1967 inclusivement, combien d'heures de publicité à la radio et à la télévision le Ministère a-t-il payées, à quelle fin et à quel prix, c) pour chaque année de 1964 à 1967 inclusivement, combien de réclames ou autres annonces le Ministère a-t-il fait paraître dans les journaux, revues et autres publications au pays et à l'étranger, à quelle fin et à quel prix?

4. Pour chaque année de 1964 à 1967 inclusivement, quels contrats de publicité ou autres contrats du genre le Bureau a-t-il adjugés, à qui a-t-il adjugé ces contrats, à quelle fin et à quel prix? A-t-il fait publiquement appel aux soumissionnaires dans chaque cas et, dans le cas de la négative, sur quoi s'est-il fondé pour adjuger ces contrats, et qui a adjugé ces mêmes contrats?